

ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE
COMMISSION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET DE RECHERCHE
(OUA/CSTR)

RAPPORT DE LA REUNION DES DIRECTEURS NATIONAUX
DE LA RECHERCHE AGRICOLE DES PAYS MEMBRES DU SAFGRAD
(23 - 27 Février 1987)
Ouagadougou, Burkina Faso

S A F G R A D

NARD/2/89/11

Recherche et Développement des Cultures Vivrières
dans les Zones Semi-arides d'Afrique

BUREAU DE COORDINATION

B.P. 1783

Ouagadougou, Burkina Faso

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
LA REUNION	1
ACQUIS DE SAFGRAD I	2
SAFGRAD II	6
Gestion du SAFGRAD	8
Constitution de Réseaux	11
RECOMMANDATIONS	16
I. Généralités	16
II. Réseaux de Recherche	17
III. Orientation politique et gestion : Comité de Tutelle et Questions diverses Connexés	23
SEANCE DE CLOTURE	28
ANNEXE - Liste des Participants	29

LA REUNION

La réunion des Directeurs Nationaux de la Recherche Agricole des Pays membres du SAFGRAD s'est tenue à Ouagadougou, Burkina Faso, du 23 au 27 Février 1987. Ont pris part à cette réunion, dix huit délégués provenant des dix sept pays membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, République Centrafricaine, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Soudan, Tanzanie, et Ouganda. Les représentants des organismes suivants y étaient également présents : FAC, USAID, INSAH, ICRISAT/SAFGRAD, ICRISAT, IITA/SAFGRAD, IITA et Secrétariat Exécutif de l'OUA/CSTR.

Lors de la séance d'ouverture, une allocution de bienvenue a été prononcée par le Représentant du Secrétaire Exécutif de l'OUA/CSTR, qui a fait savoir que le Secrétaire Exécutif aurait souhaité participer personnellement à cette réunion mais qu'il n'avait pu le faire en raison de la 46ème Session du Conseil des Ministres de l'OUA qui se tenait à Addis Abeba, Ethiopie, à la même période. Le représentant de l'OUA/CSTR a exprimé ses remerciements au Ministre Burkinabè de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, tout en faisant remarquer que la présence de ce dernier traduisait l'intérêt que son pays portait au SAFGRAD. Il a également transmis les remerciements du Secrétaire Exécutif au gouvernement Burkinabe, aux gouvernements africains coopérant avec le SAFGRAD, aux organismes donateurs, particulièrement l'USAID, le FIDA et le FAC, aux CIRA tels que l'IITA et l'ICRISAT et à tous les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole pour leur soutien au SAFGRAD. Dans son allocution il a souligné que le SAFGRAD était l'un des mécanismes les plus importants conçus par l'OUA en vue de promouvoir l'autosuffisance alimentaire en matière de production vivrière en Afrique.

A la suite de cette allocution de bienvenue, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Burkina Faso a prononcé le discours d'ouverture. Il a remercié les participants au nom du Conseil National de la Révolution, du gouvernement et du peuple du Burkina Faso. Il a rappelé qu'à l'occasion de la Réunion Extraordinaire du Comité Consultatif en Août 1985, le gouvernement du Burkina Faso avait donné son adhésion à l'idée d'une nouvelle orientation du SAFGRAD.

Le Ministre a informé les participants de la récente organisation par le Burkina Faso d'un symposium national sur la recherche en vue d'examiner la recherche nationale scientifique et technologique à la lumière des structures de recherche existantes, de la coopération scientifique et technologique bilatérale et multilatérale et des contraintes majeures à la recherche scientifique et technologique au Burkina Faso.

Après avoir déclaré que le gouvernement Burkinabè était disposé à appuyer les décisions de la réunion, il a remercié les différents donateurs en mentionnant particulièrement l'USAID, le FIDA et le FAC dont le soutien financier a permis au SAFGRAD de mener ses activités au cours de la Phase I et de mettre en oeuvre la Phase II qui est maintenant en cours d'exécution.

ACQUIS DE SAFGRAD I

Les participants ont suivi un exposé des progrès accomplis dans les différents volets des activités de SAFGRAD I. En ce qui concerne la mise au point de technologies appropriées, les points suivants ont été relevés :

1.0 La recherche coopérative de l'IITA/SAFGRAD a été axée sur la mise au point de variétés de maïs et niébé précoces et résistantes à la sécheresse.

1.1 Maïs

Deux variétés précoces à haut rendement dénommées SAFITA-2 et SAFITA-104 ont été largement testées par les programmes nationaux. Elles ont été vulgarisées ou sont en cours de prévulgarisation au Burkina Faso, au Ghana, au Mali, au Bénin etc... Une autre variété, SAFITA-102, est une variété de maturation intermédiaire mise au point pour la zone de Savane Nord Guinéenne. Elle a été largement testée dans nombre de pays du SAFGRAD. D'importantes pratiques agronomiques qui minimisent le risque de stress de la sécheresse ont été identifiées, telles que les billons cloisonnés, le travail du sol, l'utilisation de variétés précoces et les pratiques de rotation maïs-niébé.

1.2 Niébé

La variété KN-1 à résistance multiple aux maladies et à haut rendement a été vulgarisée

dans la zone de pluviométrie modérée (700 mm) SUVITA-E, une variété tolérant la sécheresse et le Striga a été développée et largement testée. Elle a été incluse dans les essais de pré vulgarisation de nombreux pays membres du SAFGRAD. Une autre variété, 58-57 a également révélé qu'elle possédait un niveau élevé de résistance au striga. Des progrès considérables ont été réalisés dans la définition et la recommandation de pratiques pour le système de culture maïs-niébé dans la zone de Savane Nord guinéenne. Un certain progrès a aussi été enregistré en ce qui concerne les systèmes d'association sorgho et mil/niébé.

2.0 La Recherche Coopérative SAFGRAD/ICRISAT a mis l'accent sur l'amélioration du sorgho et du mil

2.1 Sorgho, Afrique Occidentale

Les variétés E 35-1 et Framida ont été largement testées dans beaucoup de pays d'Afrique de l'Ouest. Plusieurs matériels et lignées hybrides élites ont été introduits dans différents SNRA. Les variétés identifiées telles que S-34 et S-35 se sont avérées appropriées au Nigeria et au Cameroon.

2.2 Amélioration du Sorgho en Afrique Orientale

La plupart des matériels élites de sorgho et de mil ont été mis au point dans la région à partir des programmes nationaux de recherche et de diverses sources de plasma germinatif reçu de l'ICRISAT.

3.0 Recherche sur les Systèmes de Production

Entre 1979 et 1981, la Cellule de Recherche sur les Systèmes de Production Agricole (FSU) de l'Université de Purdue a travaillé en collaboration avec le SAFGRAD pour développer et évaluer des stratégies de production. Depuis 1982, le programme FSU a exploré différentes options technologiques en vue d'augmenter la production vivrière dans les zones tropicales semi-arides. Cette recherche visait à atténuer les contraintes climatologiques et physiques. Les options technologiques suivantes et leur faisabilité économique ont été évaluées.

3.1 Technologies de Fertilité du Sol/Rétention d'eau

- a) Billons Cloisonnés
- b) Utilisation de résidus de récolte, d'engrais chimiques complets, d'engrais phosphates naturels locaux et d'engrais phosphates locaux.
- c) Fumier animal et compostage.

3.2 Technologies d'économie de travail

- a) Cloisonneuse mécanique de billons
- b) Traction animale
- c) Herbicides.

3.3 Technologies de production végétale

- a) Variétés améliorées
- b) Associations de cultures

4.0 Ateliers

- 4.1 Sorgho - Neuf ateliers sur l'amélioration du sorgho et du mil ont été organisés entre 1980 et 1986. Le dernier atelier a vu la participation de la plupart des pays du SAFGRAD. Deux des ateliers se sont tenus en Afrique Occidentale, auxquels ont participé 16 pays. Les autres ateliers se sont tenus en Afrique Orientale et Australe. Environ 360 scientifiques ont pris part à ces ateliers. Les résultats des essais régionaux et les plans de recherche pour l'année suivante étaient examinés au cours de ces ateliers.
- 4.2 Mais/Niébé - Depuis 1979 sept ateliers ont été organisés sur le maïs et le niébé, avec la participation de 400 scientifiques de différents pays membres du SAFGRAD.
- 4.3 Atelier FSU - Deux ateliers ont été organisés dont l'atelier sur les Technologies appropriées pour les paysans d'Afrique Occidentale semi-aride, qui s'est déroulé à Ouagadougou, du 2 au 5 Avril 1985. Les objectifs premiers de ces ateliers consistaient à évaluer les

technologies agricoles actuellement disponibles dans la région, et à porter l'attention sur les besoins technologiques et les nouvelles perspectives de recherche. Plus de 100 scientifiques et administrateurs agricoles provenant d'institutions nationales et internationales de recherche opérant dans les zones tropicales semi-arides d'Afrique Occidentale y ont participé.

4.4 Le Programme de Production Agricole Accélérée (RPAA)

Dans les pays où le programme est opérationnel, il a été signalé que les RPAA ont été en mesure de :

- a) conduire des essais multilocaux sur les paquets technologiques améliorés dans différentes zones écologiques.
- b) renforcer les liens entre la recherche nationale, la vulgarisation et les paysans
- c) améliorer les compétences techniques des agents de vulgarisation nationale.
- d) faciliter l'introduction des résultats de recherche des essais régionaux SAFGRAD dans les programmes nationaux respectifs et
- e) assurer aux homologues RPAA nationaux une formation sur le tas de grande valeur.

5.0 Formation

Les activités de formation suivantes ont été menées :

- a) Formation en cours d'emploi ou sur le tas assurée à 31 participants
- b) Des stages de courte durée orientés vers la production agricole ont été suivis par plus de 100 participants.
- c) Les travaux de thèse ont été supervisés pour 18 participants et
- d) une formation de longue durée (niveaux MSc et Ph.D) a été assurée à 28 participants de différents pays, sur divers aspects de la recherche et de la production de cultures vivrières.

SAFGRAD II

L'objectif global du programme SAFGRAD continuera d'être le développement de la production de sorgho, de mil, de maïs et de niébé. Cependant, la phase II du SAFGRAD est conçue pour optimiser l'utilisation des compétences scientifiques, des ressources et des technologies disponibles en vue d'améliorer les capacités de recherche des SNRA participants à travers les réseaux coopératifs. L'expérience acquise au cours de la dernière décennie fait ressortir que les activités de constitution de réseaux à caractère régional (si elles étaient correctement menées) pourraient s'avérer extrêmement efficaces et rentables. Il a été noté que la faiblesse majeure de SAFGRAD I a été l'absence d'une définition claire de la fonction et du rôle des partenaires impliqués dans la mise en oeuvre des différents volets du SAFGRAD (i.e. SNRA, CIRA, BCS et autres organismes coopérants). SAFGRAD I a aussi révélé la nécessité d'identifier des leaders et chercheurs des SNRA et de les mettre au premier plan de sorte qu'ils assument le leadership en matière de direction et de gestion des réseaux de recherche.

SAFGRAD II s'emploie particulièrement à :

- 1) renforcer les réseaux de recherche sur les cultures, en se concentrant sur les liens au sein et parmi les systèmes nationaux de recherche agricole afin de promouvoir le développement et la diffusion de technologies. Par conséquent, l'accent originellement mis sur la recherche au siège se portera sur la constitution de réseaux de recherche coopérative.
- 2) créer une structure ou comité de tutelle simplifié comprenant des chercheurs à plein temps, des administrateurs de la recherche et des universitaires. Cet organe initiera la politique et supervisera les activités du Bureau de Coordination du SAFGRAD en particulier et l'exécution du projet SAFGRAD en général, et
- 3) restructurer le Bureau de Coordination du SAFGRAD pour qu'il assume essentiellement des fonctions d'offre de services spécifiques.

Bien que SAFGRAD II soit un projet de cinq ans, les points suivants ont été relevés :

- 1) les quatre réseaux de recherche (Amélioration du Sorgho en Afrique de l'Ouest, Réseaux de recherche sur l'Amélioration du Mais et du Niébé en Afrique Occidentale et Centrale; réseau Est-Africain de recherche coopérative sur le Sorgho et le Mil) sont soutenus pendant toute la durée de la phase.
- 2) Appui à la recherche agricole au siège pendant une année environ.
- 3) Appui aux quatre Coordonateurs des cultures pendant toute la durée de la phase.
- 4) Appui au Bureau de Coordination de l'OUA/CSTR pendant une période initiale de deux ans.
- 5) Appui au programme de production agricole accélérée (RPAA) pendant environ un an et
- 6) Appui aux organes de gestion du SAFGRAD, i.e. Comité de Tutelle et Comité Consultatif et pour les réunions occasionnelles des Directeurs de la Recherche Agricole durant toute la phase.

Au cours des débats qui ont suivi, les participants ont exprimé leur grande préoccupation face à l'avenir incertain du SAFGRAD en matière de financement. Il a été convenu qu'en raison de sa contribution positive au renforcement des programmes nationaux des pays membres, le SAFGRAD devrait être considéré comme une activité de longue durée et devrait continuer à offrir des services aux SNRA participants. A cet égard, il a été suggéré que d'autres donateurs soient sollicités pour faire le complément de la contribution de l'USAID. Il a par ailleurs été convenu que l'OUA devrait être invité à accroître sa contribution financière au Bureau de Coordination du SAFGRAD en particulier et au Projet SAFGRAD en général.

Le second point saillant des débats a été l'élaboration d'une stratégie visant à rendre le SAFGRAD plus efficace au cours de la Phase II. Les délégués ont fait remarquer qu'il était grandement nécessaire de renforcer davantage les SNRA des pays membres. Jusqu'ici, l'assistance avait été insuffisante pour la formation de scientifiques et techniciens nationaux de la recherche. Certains participants ont regretté que le projet SAFGRAD II ait été élaboré sans une consultation appropriée des SNRA. Il a été souligné qu'une série d'ateliers techniques, de réunions consultatives et de réunion du comité consultatif technique avaient été tenues en vue de préparer le projet SAFGRAD II. Les suggestions suivantes ont été faites pour le renforcement des SNRA.

- Il s'avère nécessaire d'intégrer les réseaux de recherche coopérative du SAFGRAD avec les autres réseaux existant en Afrique et ceux qui seront créés par le gouvernement Français en Afrique francophone, par le canal du CIRAD.
- Les membres du Comité Consultatif devraient être nommés sur la base de leur mérite personnel et
- la nécessité s'impose d'aider les programmes nationaux de recherche plus faibles et les états membres moins privilégiés, à établir des structures de recherche de base actuellement inexistantes.

Gestion du SAFGRAD

Sous les auspices de l'OUA/CSTR, les activités du SAFGRAD au cours de la phase I ont été guidées par le Comité Consultatif (CC) et le Comité Consultatif technique (CCT). Le CC fonctionnait essentiellement comme un organe de décision politique dont les actions se fondaient sur les analyses de tous les aspects des activités SAFGRAD faites par le CCT. La tâche du CCT consistait à examiner les plans annuels d'activités de recherche des programmes de recherche coopérative avec l'IITA, l'ICRISAT, le programme RPAA et la recherche sur les systèmes de production agricole et à soumettre au Comité Consultatif ses recommandations pour dispositions utiles à prendre.

Du fait que le CCT et le CC n'ont pas pu remettre la gestion du SAFGRAD aux mains des SNRA participants, des organes de gestion de remplacement ont été conçus. Les participants ont suivi un bref exposé sur les organes suivants de gestion du SAFGRAD :

1.0 Le Comité de Tutelle est censé :

- a) fournir des orientations en matière de gestion et de politique du SAFGRAD.
- b) Examiner les plans d'activités et indiquer comment le SAFGRAD peut fournir des services techniques effectifs aux programmes nationaux de recherche des pays membres.
- c) faciliter la réalisation de réseaux de recherche sur les cultures vivrières et autres administrés par les scientifiques des pays participants, et

- d) examiner l'état d'avancement technique annuel du réseau, de la recherche au siège, du programme RPAA, de la RSP et des autres activités du SAFGRAD afin d'assurer la continuation de l'appui financier.

Il a été suggéré que les membres du Comité de Tutelle soient choisis parmi les scientifiques, les administrateurs de la recherche agricole et les universitaires des SNRA participants.

2.0 Comité Consultatif

Quatre réseaux de recherche coopérative sur les cultures ont fait l'objet de débats. Il a été suggéré que chacun de ces réseaux soit aidé, dans son organisation et sa direction, par un Comité Consultatif. Aux termes du document de projet SAFGRAD II le rôle du Comité Consultatif consisterait à :

- a) déterminer les objectifs du réseau et classer ses activités par priorité.
- b) Mettre en oeuvre et superviser le réseau.
- c) Concevoir des projets de recherche coopérative devant être exécutés par des centres de premier plan ou par des CIRA là où la technicité requise n'est pas disponible au niveau des SNRA et
- d) veiller à ce que les technologies appropriées pour la réalisation des objectifs de réseau soit mises à la disposition des SNRA.

Chaque Comité Consultatif serait composé de chercheurs actifs de pays membres du SAFGRAD; d'un Coordonnateur de réseau des CIRA, d'un représentant du Bureau de Coordination du SAFGRAD (BCS) ayant qualité d'observateur et d'un représentant de l'Institut du Sahel (INSAH) en Afrique de l'Ouest; admis comme observateur.

Le réseau Ouest-africain de recherche coopérative sur le sorgho et le réseau sorgho/mil d'Afrique Orientale ont déjà organisé leurs comités consultatifs.

3.0 Groupe de Parrainage

Le principal rôle suggéré pour le groupe de parrainage serait de trouver les voies et moyens permettant de mobiliser des fonds pour que le SAFGRAD puisse jouer pleinement son rôle d'organisme africain de coordination. Les membres du groupe de Parrainage seraient des représentants de l'OUA/CSTR, des organismes donateurs (USAID, FIDA, FAC, etc...) ; de quelques pays membres et du Bureau de Coordination ainsi que le président du Comité de Tutelle. Le groupe de parrainage n'est pas un organe structuré de gestion du SAFGRAD. Cependant, ce comité recevra des rapports financiers et techniques pour aider le SAFGRAD à solliciter des fonds.

Il incombe essentiellement au Bureau de Coordination du SAFGRAD, à ses coopérateurs et à ses pays membres de maintenir l'intégrité et la crédibilité du SAFGRAD. Durant la Phase I, les activités du SAFGRAD ont été contrôlées et périodiquement évaluées par le siège de l'OUA, l'OUA/CSTR et les donateurs.

En dehors de ces évaluations, le SAFGRAD élabore des rapports financiers, techniques et administratifs à présenter aux différents niveaux de sa clientèle.

Les débats qui ont suivi la présentation sur la gestion du SAFGRAD ont été principalement axés sur les rôles du Bureau de Coordination, du Comité de Tutelle et des comités consultatifs des réseaux. Divers points de vue et suggestions concernant la restructuration du SAFGRAD ont été émis comme suit :

- 1) Les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole des pays membres devraient jouer un rôle-clé dans la gestion du SAFGRAD.
- 2) Le SAFGRAD devrait s'orienter plus vers l'offre de services. Du fait que le SAFGRAD est un projet et qu'il dépend fortement des sources de financement extérieures ; il a été demandé aux délégués d'attirer l'attention des autorités politiques de leurs pays respectifs sur la nécessité d'augmenter la contribution financière de l'OUA au SAFGRAD.
- 3) Un Conseil des Directeurs Nationaux de la Recherche Agricole devrait être créé, qui se réunisse tous les deux ans pour examiner les programmes, discuter les rapports et tracer des orientations de politique générale au Comité de Tutelle pour les deux années suivantes.

- 4) Le Comité de Tutelle devrait jouer le rôle d'organe exécutif du Conseil des Directeurs Nationaux de la Recherche Agricole.
- 5) Une réunion régulière avec les donateurs a été recommandée en vue de solliciter un appui financier et autre.

Constitution de Réseaux

Le but initial de réunion était de débattre des nouveaux organes de gestion et des réseaux de recherche coopérative de SAFGRAD II. Les présentations de communications ont fourni aux participants des informations préliminaires les aidant à prendre des décisions pesées et rationnelles. La présente sous-section constitue un résumé des communications et des débats qui présentent divers points de vue et suggestions pour les réseaux de recherche coopérative.

Philosophie et objectif - L'approche de SAFGRAD II en matière de promotion des réseaux de recherche sur les cultures vivrières a été retenue pour illustrer la philosophie et les objectifs visés dans la constitution de réseaux. Le cas du réseau Ouest-Africain de RSP a été brièvement exposé, comme un moyen de stimuler la réflexion sur le rôle futur du SAFGRAD dans le renforcement des réseaux de recherche sur les cultures et autres réseaux en général.

L'approche de réseaux s'avère particulièrement appropriée pour la coopération régionale dans le domaine de la recherche. Cette approche a permis aux paysans de continents autres que l'Afrique, d'augmenter la production de blé, de maïs, de sorgho, et de mil. Elle a l'avantage de faciliter la conjugaison des efforts tendant à atténuer les contraintes de production vivrière qui transcendent souvent les frontières nationales.

Afin d'assurer le succès de la constitution de réseaux, il convient de résoudre plusieurs problèmes qui entravaient les efforts de SAFGRAD I, particulièrement les problèmes d'allocation de ressources, de médiocrité ou même d'inexistence de structures de recherche agricole et de sous-utilisation de chercheurs nationaux qualifiés.

D'autres points importants mentionnés se résument ainsi qu'il suit :

- a) Pour résoudre les problèmes sus-mentionnés, il a été recommandé de faire le recensement des ressources disponibles, d'identifier les priorités et les besoins

communs des pays participant au réseau et de consentir des efforts pour former des administrateurs de la recherche et promouvoir le transfert de technologies.

- b) Trois types de réseaux ont été mis en relief comme présentant des possibilités d'extension : réseaux d'échange d'informations, réseaux de consultation scientifique et réseaux de recherche coopérative.
- c) Un graphique a été présenté pour illustrer les liens entre les différents organes du SAFGRAD (comme dépeint à la figure 1).

Au cours de la session plénière et des réunions des groupes de travail sur la constitution des réseaux, les questions suivantes ont été débattues :

- 1) justification de la participation aux réseaux de recherche coopérative - Il a été souligné que chaque SNRA participant devait vérifier et déterminer si les activités du réseau répondaient à son intérêt et à ses priorités de recherche. Il importe de noter que les réseaux de recherche coopérative impliquent un engagement en personnel comme en ressources.
- 2) Perception et engagements des gouvernements des SNRA participants vis-à-vis des réseaux de recherche coopérative - Il a été suggéré que les administrateurs de la recherche et les éminents chercheurs des pays membres ainsi que le Bureau de Coordination de l'OUA/CSTR - SAFGRAD sensibilisent les ministères compétents de recherche et de développement, sur la nécessité de conjuguer les efforts et de dégager des ressources en vue de promouvoir la recherche coopérative pour résoudre les contraintes de production vivrière qui transcendent les frontières des SNRA participants.
- 3) Promotion de leadership des SNRA dans la gestion des réseaux - Il a été souligné que l'initiative de la création des réseaux devrait également provenir des SNRA et pas nécessairement des CIRA et des donateurs. Les SNRA devraient aussi accepter de prendre le leadership pour la mise au point de technologie et la gestion des réseaux.

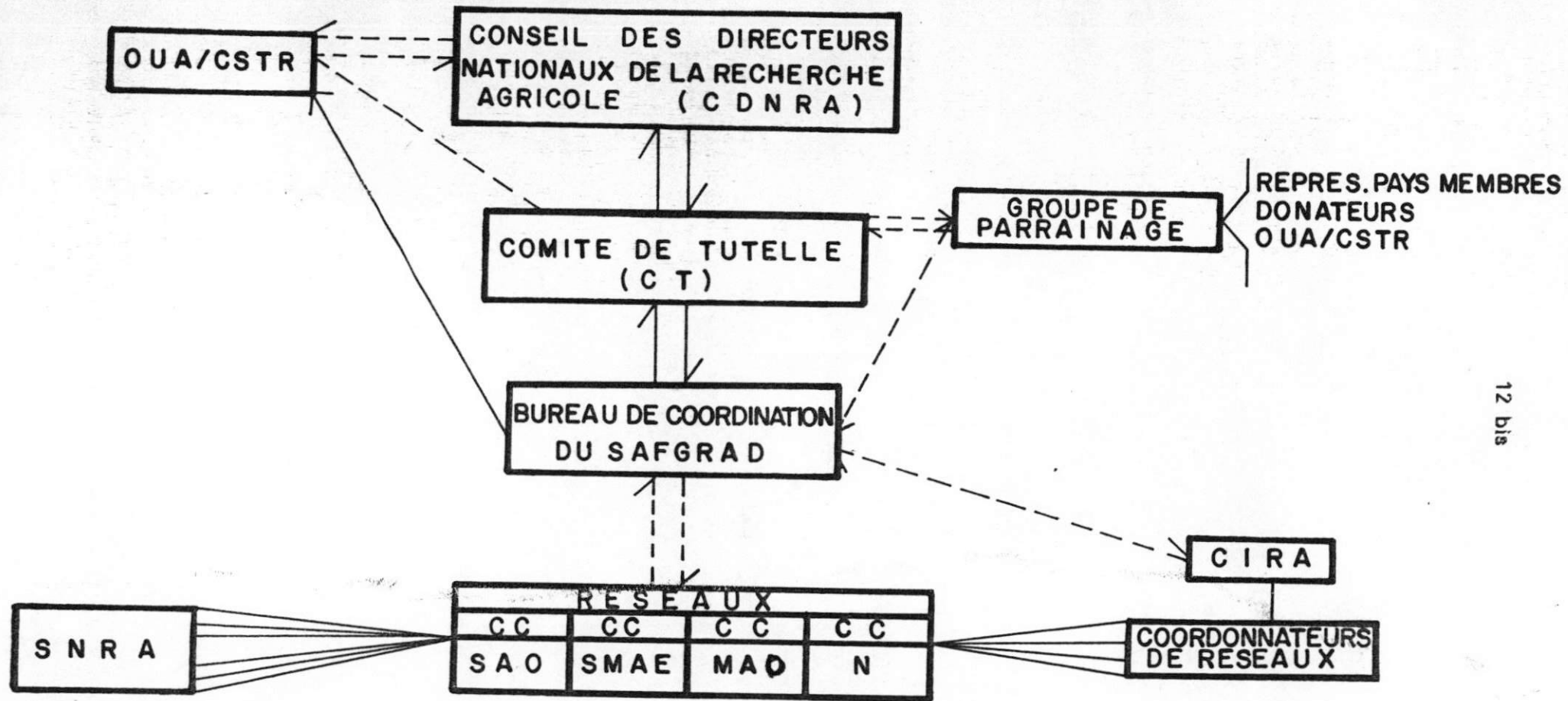
Une brève description de l'état actuel des quatre réseaux de recherche sur les cultures a été faite comme suit :

1.0 Réseau Ouest-Africain de Recherche Coopérative sur le Sorgho

Le Comité Consultatif de ce réseau a été constitué en

FIG. 1

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU SAFGRAD



12 bis

SNRA = SYSTEMES NATIONAUX DE RECHERCHE AGRICOLE

CC = COMITE CONSULTATIF

CD = COMITE DIRECTEUR

SAO = SORGHO AFRIQUE DE L'OUEST

SMAE = SORGHO ET MIL AFRIQUE DE L'EST

MAO = MAIS AFRIQUE DE L'OUEST

N = NIEBE

1986. Les pays participants au réseau sont : Bénin, Burkina Faso, Cameroon, République Centrafricaine, Tchad, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Cote d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

L'ICRISAT et le Bureau de Coordination du SAFGRAD ont joué un rôle-clé dans l'activation des travaux de ce comité. Les activités du comité consultatif ont été passées en revue par le coordonnateur de cette culture.

Le comité consultatif a tenu une seule réunion au cours de laquelle les membres ont examiné les recommandations adoptées durant les deux premiers ateliers et ont établi des priorités de recherche, sur la base des contraintes majeures. Le comité a également élaboré un projet de plan d'activités.

La recherche fondamentale doit être menée par l'ICRISAT, en collaboration avec les SNRA. Il a été fait état de quatre types d'essais régionaux i.e. maturité précoce; maturité intermédiaire, évaluation de lignées hybrides et pépinières de descendants, auxquels la plupart des pays participent. Il a été souligné que le SAFGRAD devrait continuer à jouer un rôle de leader dans l'expérimentation en milieu paysan de variétés élites et de pratiques agronomiques.

Le but de la présentation de ce plan de travail était d'illustrer les rôles de l'ICRISAT, du SAFGRAD (Bureau de Coordination) et des SNRA ainsi que les relations entre ces trois entités.

2.0 Réseau Est-Africain de Recherche Coopérative sur le Sorgho.

Le réseau Est-Africain de recherche coopérative sur le sorgho/mil se compose des pays suivants : Burundi, Ethiopie, Kenya; Rwanda, Somali, Soudan, Tanzanie et Ouganda. Le Nord et le Sud Yemen ont envoyé leurs représentants participer à certaines réunions du Réseau. L'objectif du réseau vise à augmenter et à stabiliser la production de sorgho et de mil dans la région.

Bien qu'il n'existe pas depuis longtemps, le programme SAFGRAD/ICRISAT d'amélioration du sorgho et du mil en Afrique Orientale a enregistré certains résultats positifs, notamment :

- l'identification des contraintes à la production du sorgho.
- l'évaluation de la valeur nutritionnelle d'une bière locale à base de sorgho et du Musalac (aliment pour enfants) composé de farine de sorgho (30 %) de maïs (30 %), de soja (20 %), de sucre (10 %) et de lait en poudre (10 %).

- la mise au point de variétés de sorgho résistantes aux insectes.
- la diversification de la variabilité génétique à travers les essais variétaux régionaux.
- Tenue d'un atelier régional au cours duquel il a été décidé de donner un identité au réseau sous l'acronyme de EARSAM (Eastern Africa Regional Sorghum and Millet Network) (Réseau Régional Est-Africain de Sorgho et de Mil).
- Identification (au cours du meme atelier), de priorités communes de recherche dans les domaines de la sélection variétale (amélioration de culture aux altitudes faibles et élevées), l'agronomie et la phytopathologie et,
- Mise sur pied en juillet 1986, du Comité Consultatif du Réseau grâce à la participation active et à l'encouragement du Bureau de Coordination du SAFGRAD.

Le Comité Consultatif s'est réuni une fois et a adopté les stratégies de recherche suivantes ainsi que le plan d'activités annuelles du réseau.

- a) identification des contraintes à la production du sorgho et du mil.
- b) identification des priorités spécifiques de recherche communes aux pays membres du réseau
- c) assignation des taches de recherche aux pays participants, selon les ressources disponibles et,
- d) élaboration du plan d'assistance ICRISAT/SAFGRAD, sur la base des besoins spécifiques de recherche.

3.0 Réseaux de Recherche Coopérative sur le Niébé et le Mais en Afrique Occidentale et Centrale

Les réseaux de Mais et de Niébé d'Afrique Occidentale et Centrale figurent parmi les plus anciens réseaux régionaux SAFGRAD de recherche sur les cultures. Durant SAFGRAD II ces réseaux seront limités à l'Afrique occidentale et Centrale.

Le réseau IITA/SAFGRAD de recherche coopérative sur le mais en Afrique Occidentale et Centrale a permis de mettre

au point des variétés de maïs à haut rendement adaptées aux conditions agricoles locales avec des systèmes d'aménagement appropriés. Le transfert de ces technologies améliorées et leur adaptation par les paysans ont malheureusement été lents. Il s'avère par conséquent nécessaire d'identifier les contraintes qui se posent aux services nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles.

Il a été signalé que le réseau de maïs conduisait des essais variétaux régionaux faisant de la recherche agronomique et assurait la formation de scientifiques et techniciens de la recherche. Un accent particulier a été mis sur la diffusion et l'évaluation de plasma germinatif. Depuis 1979, deux essais régionaux uniformes de variétés étaient conduits. Environ 192 jeux de variétés précoces et 171 jeux de variétés de maturation intermédiaire étaient évaluées par les programmes nationaux participants. En tout, 44 variétés précoces et 42 variétés intermédiaires avaient été évaluées. En conséquence, certaines variétés ont été vulgarisées, d'autres sont utilisées dans des croisements et d'autres encore font l'objet d'expérimentation en milieu paysan dans nombre de pays participants.

Le réseau de niébé d'Afrique Occidentale et Centrale a relativement réussi à faire face aux quatre types suivants de contraintes à la production de niébé identifiées dans les zones tropicales semi-arides d'Afrique :

- a) contraintes climatiques telles que pluviométrie erratique et insuffisante, fortes températures de l'atmosphère et du sol et vents forts.
- b) contraintes biologiques telles que variétés à faible rendement, maladies, insectes et infestation de striga.
- c) sols ayant des propriétés physiques médiocres et une faible fertilité et
- d) facteurs socio-économiques : infrastructures médiocres et inexistantes (systèmes de crédit et de commercialisation) et fortes pressions de population humaine et animale.

Le réseau de niébé d'Afrique Occidentale et Centrale a fait état de résultats positifs dans le domaine de la sélection, de l'agronomie et de l'entomologie du niébé. Ces résultats se résument comme suit :

- des variétés de niébé résistantes aux insectes (aphides et bruches), aux maladies, à la sécheresse et au striga ont été mises au point.
- Des dates optimales de semis de variétés spécifiques dans des écologies spécifiques ont été déterminées. Des systèmes appropriés de gestion de l'eau du sol et de relais maïs-niébé ont été mis au point.

- Des insecticides moins coûteux et moins toxiques ont été identifiés et évalués. Des systèmes de lutte intégrée contre les ravageurs ont été développés.

Les débats ont également porté sur les activités d'expérimentation en milieu paysan et les participants ont fait des observations sur le programme RPAA. Les représentants des pays suivants ont fait remarquer que le programme RPAA avait eu un impact très positif sur le développement agricole dans les pays où il est opérationnel.

- a) Mali - Le succès du programme a permis au Mali d'avoir accès aux ressources génétiques provenant des CIRA et a facilité l'adoption de variétés améliorées de niébé, de maïs et de sorgho. Il a également promu l'utilisation du phosphate malien et d'autres paquets technologiques améliorés.
- b) Cameroun - Bien qu'il existe depuis relativement peu de temps, le programme RPAA a contribué à améliorer la production de sorgho et de niébé dans le pays. L'expérimentation extensive en milieu paysan au cours de ces dernières années a identifié de nouvelles variétés améliorées adaptables à l'environnement semi-aride du Cameroun. Le succès relatif du programme RPAA du Cameroun a été attribué à l'existence du bon service de vulgarisation.
- c) Burkina Faso - Le programme RPAA a permis d'identifier les contraintes des services de vulgarisation et de faire adopter de nouvelles technologies améliorées par les paysans.

Les participants ont souligné que plusieurs pays membres du SAFGRAD, dont la Mauritanie, avaient sollicité un tel programme. Il a été signalé que le programme ne s'était pas étendu à d'autres pays principalement à cause du manque de fonds.

RECOMMANDATIONS

I. Généralités

Les stratégies de renforcement de la coopération régionale en matière de recherche ont été débattues. D'importantes décisions ont alors été prises en vue de promouvoir les réseaux de recherche coopérative sur les cultures vivrières et d'améliorer l'efficacité des services fournis aux SNRA par les organes de gestion du SAFGRAD.

- Considérant la prolifération de réseaux de recherche initiés par divers organismes et compte tenu de la pénurie cruciale de chercheurs et de ressources dans de nombreux SNRA, les participants ont recommandé que soient fusionnés les réseaux similaires axés sur une culture particulière. Le BCS devrait par conséquent prendre les contacts nécessaires avec les organismes concernés en vue d'harmoniser l'appui aux réseaux et les différentes activités.
- Il a été souligné que le Bureau de Coordination, en sa qualité de Secrétariat du Comité de Tutelle, des Comités Consultatifs des Réseaux et du Conseil des Directeurs de la recherche agricole, devrait faciliter le travail de ces organes de gestion du SAFGRAD.
- L'impact des activités en cours du SAFGRAD, telles que le programme RPAA, devrait être déterminé pour tirer les leçons des expériences antérieures et améliorer les approches et méthodes actuelles d'expérimentation en milieu paysan.
- Les participants ont adopté une motion de remerciement aux donateurs (USAID, FIDA, FAC) ainsi qu'à l'OUA et à ses pays membres participants. En raison des ressources limitées, il a été suggéré que le SAFGRAD (particulièrement le Bureau de Coordination) entreprenne par le canal de l'OUA, une campagne visant à sensibiliser les gouvernements des SNRA participants pour l'allocation des ressources plus importantes à la recherche agricole. Par la même occasion, la nécessité de solliciter activement les différents donateurs pour qu'ils octroyent plus de fonds de soutien aux SNRA et au SAFGRAD a été soulignée.

II. Réseaux de Recherche

1) But et Objectifs de la Constitution de Réseaux

Il a été noté que le principe des réseaux n'était pas un nouveau concept. Avant l'émergence de l'Afrique politiquement indépendante, des réseaux ont été organisés par les institutions de recherche coloniales dans leurs territoires respectifs.

Après l'indépendance, ces réseaux ont cessé d'être opérationnels. Cependant, grâce à l'initiative des organisations internationales et des donateurs, plusieurs réseaux sont à présent opérationnels en Afrique.

En manifestant un intérêt renouvelé pour la constitution de réseaux, les pays membres du SAFGRAD souhaitent principalement briser les barrières linguistiques et politiques et mettre ensemble, de manière judicieuse, les ressources humaines, infrastructurelles, matérielles et financières pour résoudre les problèmes communs de la production et de la productivité agricoles.

Les objectifs spécifiques de la constitution de réseaux sont les suivants :

- a) faciliter le renforcement des systèmes nationaux de recherche agricole en matière de personnel, d'infrastructure, de financement etc...
- b) promouvoir le transfert de technologies appropriées (mises au point dans les SNRA et les centres internationaux de recherche) aux programmes nationaux participants.
- c) identifier les contraintes de production affectant les cultures et développer des technologies dans le cadre des programmes nationaux et dans les CIRA pour résoudre ces problèmes et
- d) faciliter l'échange d'informations, de technologies et de scientifiques entre les programmes nationaux, etc...

2. Situation Actuelle des Réseaux en Afrique.

Le groupe a noté :

- a) Qu'il existe une multitude de réseaux en Afrique tant par pays que par culture.
- b) Que ces réseaux sont actuellement dirigés par les CIRA et autres organismes internationaux qui souvent ne tiennent pas dument compte des besoins des programmes nationaux qu'ils sont censés servir. Il apparait que peu d'efforts sont faits par les différents organismes pour coordonner les activités de leurs réseaux avec celles des autres.

- c) Que le nombre des réseaux semble être lié à la multitude des organismes de coordination et à la multitude des intérêts que ceux-ci tentent de servir.

Fonctionnement des Réseaux (réseau modèle)

La décision de créer un réseau pour toute culture doit revenir aux scientifiques des programmes nationaux composant le réseau. Les objectifs de chaque réseau doivent être déterminés par les programmes nationaux.

Les scientifiques des programmes du réseau devraient identifier et classer par priorité les contraintes communes affectant la culture. Ils devraient décider de la meilleure manière de faire face aux problèmes majeurs, y compris prendre des décisions quant à la manière dont les centres nationaux principaux devront aborder les problèmes et trouver les solutions appropriées.

Les scientifiques des programmes nationaux et les administrateurs de la recherche devraient également être conscients des atouts et des faiblesses les uns des autres et trouver les voies et moyens d'exploiter leurs atouts et réduire leurs faiblesses.

Chaque réseau devrait avoir un Comité Consultatif composé de 4 - 6 programmes nationaux représentant différentes disciplines. Le Coordonnateur du réseau sera membre à part entière du Comité. Les organisations internationales et régionales appropriées participeront aux comités consultatifs en qualité d'observateurs. Le Comité Consultatif assumera les fonctions suivantes :

- déterminer les objectifs du réseau
- établir des priorités pour les activités du réseau
- donner des orientations pour la réalisation des objectifs du réseau
- contrôler la réalisation des objectifs du réseau
- élaborer, en coopération avec le Coordonnateur du réseau, des projets de recherche coopérative devant être exécutés par des centres principaux, ou par des CIRA, là où la technicité requise n'est pas disponible au sein des programmes nationaux et

- veiller à ce que les technologies appropriées pour la réalisation des objectifs du réseau soient mises à la disposition des programmes nationaux.

4. Role du SAFGRAD

Le SAFGRAD se compose des pays membres et du Bureau de Coordination. Les rôles suivants au sein des réseaux sont envisagés pour le SAFGRAD :

- le rôle primordial du BCS est de fournir des services aux réseaux et de s'assurer que les objectifs de chaque réseau sont réalisés.
- Solliciter l'appui financier pour la constitution de réseaux.
- Coordonner les réseaux par le canal du comité consultatif.
- Servir de lien entre les comités consultatifs et organisations régionales et internationales qui soutiennent les objectifs des réseaux et
- Servir de secrétariat aux Comités Consultatifs, au Comité de Tutelle et au Conseil des Directeurs de la Recherche.

Le groupe recommande par ailleurs que les Coordinateurs de Réseau soient membres du personnel du SAFGRAD.

5. Role des Différents Partenaires dans la Constitution de Réseaux

Le groupe considère que sont partenaires dans la constitution de réseaux :

- les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA)
- les Centres Internationaux de Recherche Agricole (CIRA)
- les Organismes Donateurs.

a) Role des SNRA

- identification des contraintes majeures affectant la productivité des cultures.
- initiation des réseaux sur les problèmes communs de production vivrière.

- Exécution des rôles assignés par les réseaux, tels que servir de centre principaux pour le développement de technologie appropriée (en particulier) et la diffusion de la technologie (en général) et
- participation effective et appropriée aux Comités Consultatifs, au Comité de Tutelle et au Conseil des Directeurs de la Recherche.

b) Role des CIRA

- Assurer une formation appropriée aux scientifiques des programmes nationaux
- participer à l'échange de technologie avec les SNRA
- fournir des solutions aux problèmes qui sont encore au delà de la compétence des SNRA, y compris l'exécution des programmes sur une base bilatérale
- conduire la recherche fondamentale susceptible de contribuer aux objectifs des réseaux
- fournir de la documentation, particulièrement la littérature scientifique, aux programmes nationaux et
- dans le court terme (les 5 premières années) détacher des coordonnateurs de réseau auprès du SAFGRAD.

c) Role des Donateurs

Fournir des fonds pour la constitution de réseaux et participer à l'évaluation des réseaux comme indiqué ci-après :

6. Coordination des Réseaux

Les activités de chaque réseau seront soigneusement supervisées par un Comité Consultatif dont les fonctions ont été spécifiées plus haut. Les 4 ou 6 Comités Consultatifs seront à leur tour supervisés par le Comité de Tutelle qui relèvera directement du Conseil des Directeurs de la Recherche.

7. Financement des Réseaux

L'appui financier est requis pour les aspects suivants de la consultation de réseaux :

- a) identification et initiation de projets

- b) coordination de projets et
- c) exécution des activités memes de constitution de réseaux dont entre autres :
 - le renforcement des capacités nationales de recherche
 - la mise au point de technologie
 - le transfert de technologie et
 - l'échange de personnel scientifique et d'informations scientifiques.

Il existe plusieurs possibilités d'acquisition de fonds, à savoir :

- a) les donateurs actuels, notamment l'USAID, le FAC et le FIDA
- b) d'autres donateurs possibles comme la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Mondiale, la Communauté Economique Européenne (CEE) dans le cadre de la Convention de Lomé etc...
- c) L'OUA en général et les pays membres du SAFGRAD en particulier.

Il a été noté que le BCS avait un role important à jouer dans la recherche de fonds. En meme temps, les Directeurs de la Recherche se doivent d'aider à convaincre leurs gouvernements respectifs de l'utilité et des avantages des réseaux ainsi que de l'importance que revet l'octroi de fonds appropriés pour soutenir les réseaux.

8. Evaluation (appréciation) des Réseaux

Les Comités Consultatifs devraient apprécier la performance de leurs réseaux respectifs. Leur appréciation serait soumise au Comité de Tutelle qui à son tour présenterait une appréciation directement au Conseil des Directeurs Nationaux de la Recherche. Ces différents rapports constituent les évaluations internes faites par le SAFGRAD.

Les organismes donateurs institueront un comité d'évaluation externe en vue d'apprécier la gestion financière et l'exécution de projets par chaque réseau.

Ces évaluations interne et externe se feront tous les deux ans. Les rapports des deux évaluations seront mis à la disposition du BCS et du Conseil des Directeurs Nationaux de la Recherche.

9. Coopération Régionale

a) Collaboration entre les Réseaux Franco-Africains et le SAFGRAD

Il s'avère extrêmement important d'harmoniser le projet de réseau de maïs franco-africain et le réseau de maïs SAFGRAD. Il est recommandé un seul réseau pour le maïs. Ainsi, les fonds inscrits au budget des deux réseaux proposés devraient être mis en commun pour une réaction plus grande et un impact plus rapide.

b) Collaboration entre l'INSAH et le SAFGRAD

Ces deux organisations devraient se compléter l'une l'autre. Dans la mesure du possible et en cas de besoin le SAFGRAD devrait épauler l'INSAH dans ses efforts de recherche. Il existe déjà un accord de coopération entre les deux organismes. Tous les efforts devraient être déployés pour promouvoir une interaction harmonieuse et mutuelle entre l'INSAH et le SAFGRAD.

c) Relation entre le Réseau d'Etudes sur les Systèmes de Production en Afrique Occidentale (RESPAO) et le SAFGRAD

Les relations proposées sont notées et approuvées.

III. Orientation Politique et Gestion : Comité de Tutelle et Questions Connexes.

Les problèmes relatifs à l'orientation future et à la gestion du SAFGRAD ont été traités lors de la session spéciale de groupe qui s'est penchée sur l'orientation politique, les organes de gestion et le financement du SAFGRAD. Les recommandations suivantes ont été faites concernant les questions débattues à cette session :

1.0 Recommandations sur l'orientation politique du SAFGRAD

- a) Statut du SAFGRAD : Le statut actuel du SAFGRAD devrait être maintenu jusqu'à ce qu'il devienne une institution permanente de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Le premier pas vers cet objectif consiste à recommander que l'OUA prenne les dispositions nécessaires en vue du changement du statut du SAFGRAD, d'un statut de projet à un statut d'institution permanente.

b) Termes de Référence du SAFGRAD : D'une manière générale, et indépendamment du financement de SAFGRAD II par l'USAID, le SAFGRAD devrait jouer un rôle-clé dans la coordination des activités de recherche sur les cultures vivrières dans les zones soudano-sahéliennes d'Afrique. Le SAFGRAD doit plus spécifiquement :

- renforcer les systèmes nationaux de recherche agricole de pays membres,
- faciliter l'exécution des programmes d'expérimentation en milieu paysan
- renforcer l'échange d'informations entre les pays membres par le canal des réseaux de recherche et
- faciliter les liens entre les CIRA et les SNRA

c) Relations entre le SAFGRAD et les CIRA et entre le SAFGRAD et les SNRA

Le SAFGRAD devrait progressivement réduire sa participation à la mise au point de la technologie de base et se concentrer sur son rôle de coordination afin de faciliter l'échange d'informations, de matériels et d'expertise entre les CIRA et les SNRA et entre les SNRA eux-mêmes.

Il a été recommandé que le BCS travaille en étroite collaboration avec les SNRA avancés pour aider les pays membres disposant de moins de ressources.

Renforcement du personnel du Bureau de Coordination du SAFGRAD

Afin d'aider le SAFGRAD à jouer efficacement son rôle de coordination, il a été recommandé que les donateurs et l'OUA/CSTR renforcent le personnel du Bureau de Coordination. Cette mesure facilitera le travail du BCS et lui permettra d'avoir un contact plus direct avec les états membres et leurs SNRA.

2.0 Recommandations sur les Organes de Gestion du SAFGRAD

Le groupe a recommandé quatre organes de gestion du SAFGRAD :

- a) Comité Consultatif des Réseaux de Recherche
- b) Comité de Tutelle du SAFGRAD
- c) Conseil des Directeurs des SNRA des Pays
- d) Groupe de Parrainage du SAFGRAD (organe non structuré).

2.1 Comités Consultatifs des Réseaux de Recherche

Chacun des quatre réseaux de recherche sur les cultures aura un Comité Consultatif :

- a) Termes de Référence : voir rapport du groupe I
- b) Membres: le comité consultatif se compose comme suit :
 - 4 à 6 chercheurs actifs des pays membres participants du SAFGRAD (voir rapport du groupe I ;
 - un coordonnateur de réseau ;
 - un représentant du Bureau de Coordination du SAFGRAD (comme observateur) ;
 - un représentant de l'INSAH - dans le cas de l'Afrique de l'Ouest - (comme observateur);
 - des représentants des organisations internationales et régionales concernées
- c) Chaque membre siégera dans le comité pendant deux ans. Au début, et pour assurer une certaine continuité, 50 % des membres seront renouvelés après la troisième année.
- d) Les relations entre le Comité Consultatif et les autres organes de gestion du SAFGRAD seront déterminées par le Comité de Tutelle et le Conseil des Directeurs Nationaux de la Recherche Agricole.

2.2 Comité de Tutelle

- a) Termes de référence du Comité de Tutelle :
 - examiner les plans d'activités et conseiller le SAFGRAD quant aux meilleures voies et moyens de fournir une assistance technique efficace aux SNRA des pays membres.

- faciliter le développement des réseaux de recherche sur les cultures et autres réseaux administrés par des chercheurs nationaux des pays participants et,
- évaluer chaque année les résultats techniques de la recherche au siège, des programmes RPAA et RSP ainsi que des autres activités du SAFGRAD.

b) Membres

Le groupe a décidé de maintenir la composition du comité à 7 membres, dont cinq devront appartenir aux organisations régionales de recherche agricole des 4 régions d'Afrique : Afrique Occidentale (2), Afrique Centrale (1) Afrique Orientale (1) et Afrique Australe (1). Les deux autres membres devraient provenir des universités.

- c) Chaque membre siégera dans le comité pendant trois ans ; le mandat de trois ans pourra être renouveler pour assurer de la continuité.

d) Election des membres du Comité de Tutelle

Après que la liste des candidats (12) ait été soumise au groupe, en même temps que leurs curriculum vitae, les 9 personnes suivantes ont été présélectionnées :

1	J.A. AYUK-TAKEM	(Cameroun)	Recherche Agricole
2	Ibrahim A. BABIKER	(Soudan)	Prof. d'Université, Recherche et Gestion
3	Sansan DA	(Burkina Faso)	Recherche Agricole
4	G.H. SEMUGURUKA	(Tanzanie)	Recherche et Gestion Agricoles
5	D.F. ADJAHOSSOU	(Bénin)	Directeur de la Recherche et de la Gestion Agronomiques
6	L.K. FAKAMBI	(Bénin)	Professeur d'Université et Chercheur
7	MERCIER-QUARSHIE	(Ghana)	Recherche et Gestion Agricoles
8	Oumar NIANGADO	(Mali)	Recherche Agricole
9	M.E. EMECHEBE	(Nigeria)	Professeur d'Université et Chercheur

Les candidats sus-indiqués ont été examinés sur la base de leur compétence en matière de recherche, d'enseignement dans la faculté d'agriculture d'une université africaine ou en administration de la recherche agricole. Sur les neuf candidats présélectionnés, sept ont été retenus au cours de la session plénière.

2.3 Conseil des Directeurs Nationaux de la Recherche Agricole

Le Conseil des Directeurs Nationaux de la recherche Agricole se réunira tous les deux ans. Son rôle consiste à :

- donner une orientation politique et de gestion au SAFGRAD ;
- évaluer les rapports du Comité de Tutelle et,
- renouveler le Comité de Tutelle lorsqu'il le faut.

2.4 Le Groupe de Parrainage

Le groupe de parrainage se compose de :

- un représentant de l'OUA/CSTR ;
- des représentants de pays et organismes donateurs ;
- un représentant du Conseil des Directeurs et,
- le président du Comité de Tutelle.

Son rôle consiste à :

examiner les voies et moyens d'acquérir les fonds essentiels pour le Bureau de Coordination, de sorte que le SAFGRAD puisse jouer son rôle. Le comité recevra :

- des rapports sur la gestion financière du BCS ;
- des rapports techniques du Comité de Tutelle et,
- des rapports des Comités Consultatifs des réseaux.

3. Recommandations sur le financement du SAFGRAD

Le groupe a formulé les recommandations suivantes sur le financement du SAFGRAD :

- 1) Il a été demandé aux participants d'attirer l'attention des activités politiques de leurs pays respectifs sur l'importance et la nécessité de la recherche agricole en tant que moyen vital de résoudre le problème de la crise alimentaire en Afrique.
- 2) L'OUA devrait progressivement augmenter sa contribution financière au SAFGRAD pour réduire la dépendance de celui-ci vis-à-vis des donateurs internationaux.
- 3) L'OUA/CSTR et le BCS devraient identifier des sources financières en vue de faciliter l'appui aux volets suivants :
 - renforcement des structures de SNRA dans les pays membres ;
 - formation de scientifiques et techniciens nationaux ;
 - extension du programme RPAA à un plus grand nombre de pays membres ;
 - organisation et renforcement de l'échange d'informations, de plasma germinatif etc... entre les réseaux de recherche et,
 - renforcement de la coordination entre les CIRA et les SNRA.

SEANCE DE CLOTURE

Dans son intervention de cloture, le représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Burkina faso a attiré l'attention des participants sur les résultats positifs enregistrés tout au long de l'évolution du SAFGRAD. Il a également fait remarquer que les SNRA participant au SAFGRAD avaient maintenant un mécanisme de direction des réseaux de recherche coopérative. Finalement, le représentant du Ministre a remercié tous les pays pour leur participation à cette réunion et leur contribution à la coopération régionale de recherche. Après cette brève intervention, la réunion a été officiellement clôturée.

ANNEXELISTE DES PARTICIPANTS
REUNION DES DIRECTEURS NATIONAUX DE LA RECHERCHE AGRICOLEOUAGADOUGOU, 23 AU 27 FEVRIER 1987PAYS MEMBRES

1. Dossou F. ADJAHOSSOU
Directeur de la Recherche Agronomique
B.P. 884

Cotonou - BENIN

2. Léopold K. FAKAMBI
Prof. Faculté de Sciences Agricoles
U.N.B.
B.P. 162

Ouidah - BENIN

3. Michel P. SEDOGO
Directeur de l'I.N.E.R.A
B.P. 7192

Ouagadougou - BURKINA FASO

4. Zachée BOLI
Chef de Centre
I.R.A./M.E.S.R.E.S.
B.P. 33

Maroua - CAMEROUN

5. Carlos SILVA
Chargé du Département d'Agriculture,
I.N.I.A.
B.P. 50

Praia - CAP VERT

- 6 André Jules BAYOGO
Directeur de la Recherche Agricole
Ministère du Développement Rural
B.P. 786

Bangui - REP. CENTRAFRICAINE
- 7 M.S. SOMPO-CEESAY
Directeur Adjoint de l'Agriculture
Chargé de Recherche
Département de l'Agriculture

Cape St. Mary - GAMBIE
- 8 Emmanuel A. ADDISON
Directeur en Exercice
Institut de Recherche Agricole
B.P. 3785

Kumasi - GHANA
- 9 H. MERCIER QUARSHIE
Co-Directeur
Station d'Expérimentation Agricole
de Nyankpala
Institut de Recherche Agricole
B.P. 52

Tamalé - GHANA
- 10 Simon GOMES
Directeur R.S.P.
Ministère du Développement Rural
et de la Pêche
CX 71
D.E.P.A.

Caboxanque - GUINEE BISSAU
- 11 Mamadou F. TRAORE
Directeur Général
Institut d'Economie Rurale
B.P. 258

Bamako - MALI

- 12 Mamadou DIARRA
Directeur Général
Centre National de Recherche
et de Développement Agricole
(C.N.R.A.D.A.)
B.P. 22

Kaédi - MAURITANIE
- 13 M.A. EMECHEBE
Prof. de Phytopathologie
I.A.R
Université Ahmadu Bello
B.P. 1044

Zaria - NIGERIA
- 14 Botorou OUENDEBA
Directeur de Station, Kolo
I.N.R.A.N.
B.P. 429

Niamey - NIGER
- 15 Ndiaga MBAYE
Coordinateur Principal
Programmes et Formation
I.S.R.A.
B.P. 2057

Dakar - SENEGAL
- 16 Ibrahim A. BABIKER
Directeur
Station de Recherche de GEZIRA
Société de Recherche Agricole
B.P. 126

Medani - SOUDAN
- 17 G.H. SEMUGURUKA
Organisation de Recherche Agricole
de Tanzanie (TARO)
B.P. 9761

Dar-es-Salaam - TANZANIE

- 18 Makumbi ZAKE
 Directeur Adjoint Recherche Agricole
 UAFRO - Sorgho et mil
 Cellule de Recherche, Serere

 P.O. Soroti - OUGANDA

AUTRES INSTITUTIONS

- 19 Charles RENARD
 Directeur Exécutif
 Centre Sahélien ICRISAT
 B.P. 12404

 Niamey - NIGER
- 20 Adolphe KERE
 Coordinateur, Projets Régionaux
 I.N.S.A.H.
 B.P. 1530

 Bamako - MALI
- 22 Joseph B. SUH
 Chef d'Equipe
 IITA/SAFGRAD
 B.P. 1495

 Ouagadougou - BURKINA FASO

COORDONNATEURS DE RESEAUX DE RECHERCHE COOPERATIVE

- 23 Vartan GUIRAGOSSIAN
 ICRISAT/SAFGRAD
 B.P. 30786

 Nairobi - KENYA
- 24 C.M. Pattanayak
 Directeur
 ICRISAT
 B.P.4881

 Ouagadougou - BURKINA FASO

- 25 Alpha O. DIALLO
IITA/SAFGRAD
B.P.1459

Ouagadougou - BURKINA FASO
- 26 Nyanguila MULEBA
IITA/SAFGRAD
B.P. 1495

Ouagadougou - BURKINA FASO

REPRESENTANTS DES DONATEURS

- 27 M. SULLIVAN
USAID/BURKINA
B.P.35

Ouagadougou - BURKINA FASO
- 28 Allen FLEMING
USAID/BURKINA
B.P. 1783

Ouagadougou - BURKINA FASO
- 29 Robert NICOU
FAC/IRAT
Directeur du CIRAD
B.P. 596

Ouagadougou - BURKINA FASO

ORGANISATEURS

- 30 Joseph M. MENYONGA
Coordinateur International
OUA/CSTR - SAFGRAD
B.P. 1783

Ouagadougou - BURKINA FASO
- 31 Taye BEZUNEH
Directeur de la Recherche
OUA/CSTR - SAFGRAD
B.P. 1783

Ouagadougou - BURKINA FASO

31 Noel JOHNSON
OUA/CSTR - LAGOS
B.P.2359

Lagos - NIGERIA

SECRETARIAT

- 33 K. AKPAWU
Interprète

Lomé - TOGO
- 34 Njogou BAH
Interprète

Ouagadougou - BURKINA FASO
- 36 Evenunye ADANLETE
Comptable
OUA/CSTR - SAFGRAD
B.P. 1783

Ouagadougou - BURKINA FASO
- 37 M.A. BRIGGS
Assistante Administrative
OUA/CSTR - SAFGRAD
B.P.1783

Ouagadougou - BURKINA FASO
- 37 Denis OUEDRAOGO
Chef Documentation et Information
OUA/CSTR - SAFGRAD
B.P.1783

Ouagadougou - BURKINA FASO
- 38 Victoria ADOUNVO
Secrétaire
OUA/CSTR - SAFGRAD
B.P. 1783

Ouagadougou - BURKINA FASO
- 39 Boniface SANOU
Traducteur
OUA/CSTR - SAFGRAD
B.P. 1783

Ouagadougou - BURKINA FASO

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Department of Rural Economy and Agriculture (DREA)

African Union Specialized Technical Office on Research and Development

1989-02

RAPPORT DE LA REUNION DES DIRECTEURS NATIONAUX DE LA RECHERCHE AGRICOLE DES PAYS MEMBRES DU SAFGRAD

UA-SAFGRAD

UA-SAFGRAD

<https://archives.au.int/handle/123456789/8492>

Downloaded from African Union Common Repository